

Étanchéité

JOLIE, CETTE TOITURE  
VÉGÉTALISÉE !

Logements vacants

VACANCE PROLONGÉE ?

Chauffage

LE THERMOMÈTRE  
A DU MAL À GRIMPER ?

Sanitaire

DÉLIT DE FUITE ?

Isolation

C'EST UN COMBLE !

# Propriétaires, rencontrons-nous !

**SOLIHA** vous informe gratuitement et sans engagement sur :

- les aides financières
- les travaux à engager

L'association vous accompagne aussi dans le montage des dossiers de demandes d'aides financières

## Permanences

Les mercredis 10h > 13h

Pôle technique communautaire  
8 rue du Maréchal Bosquet  
Mont de Marsan

Le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, un expert informe spécifiquement les propriétaires qui le souhaitent sur les travaux d'économies d'énergie

Contactez-nous !

05 58 90 90 57

[urbanisme.landes@solihha.fr](mailto:urbanisme.landes@solihha.fr)

Rénovation

DOUBLE VITRAGE OU  
TRIPLE SCOTCHAGE ?

AIDES  
JUSQU'À  
60%



DU MONTANT DES TRAVAUX  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Mont de Marsan Agglo  
vous accompagne dans votre projet



**SOLIHA**  
SOLUTIONS POUR CHÂRITÉ

mont de  
marsan  
AGGLO

Les  
Landes  
en  
capitale  
MONT  
de  
MARSAN

mont de  
marsan  
AGGLO

**SOLIHA**  
SOLUTIONS POUR L'HABITAT

Avant

Après

# Un programme ambitieux



Mont de Marsan Agglo poursuit son programme ambitieux visant à améliorer l'habitat sur l'ensemble de son territoire.

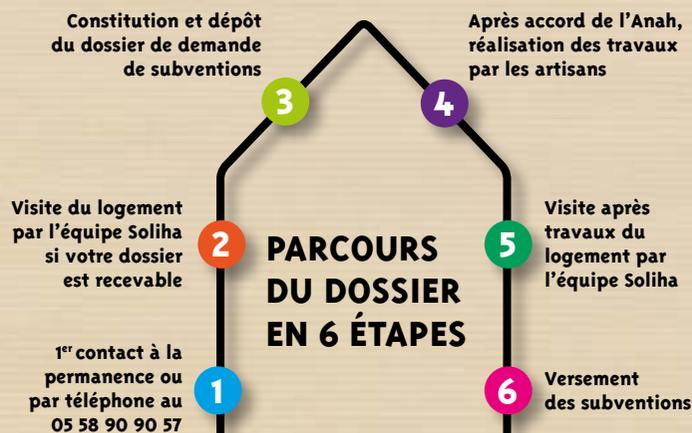
Des moyens financiers importants sont mobilisés et permettent aux propriétaires des 18 communes de l'agglo de bénéficier d'aides financières\* pour améliorer leur(s) logement(s).

Elles peuvent représenter 45 à 60 % du montant des travaux.

Mandatée par l'Agglomération, l'association SOLIHA Landes apporte gratuitement des conseils aux propriétaires.

\* sous certaines conditions

# Des conseils et des aides financières



**ATTENTION !** Vous ne devez pas commencer les travaux sans l'accord des organismes financeurs !

## AIDER LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS DE L'AGGLO

Des aides de 45 à 60 % du montant des travaux (sous condition de ressources)

2 catégories de travaux ciblés :

- **Économies d'énergie** : chauffage, isolation (murs, toit, sol), menuiseries, ventilation... Seront subventionnés les travaux générant un gain énergétique de 25%.
- **Maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées** (sur justificatif de handicap ou de perte d'autonomie) : remplacement baignoire par douche accessible, monte-escalier, rampe d'accès.

## DES AIDES CIBLÉES SUR LE CENTRE-VILLE DE MONT DE MARSAN

Des aides de 45 à 60% du montant des travaux

Mont de Marsan Agglo souhaite redynamiser le coeur de ville par la réhabilitation de l'habitat privé.

Les aides concernent les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants.

Plusieurs priorités sont ciblées :

- **Création de logements à loyers modérés**  
Le propriétaire s'engage à louer son logement à loyer conventionné et bénéficie d'aides et d'avantages fiscaux.
- **Remise sur le marché de logements vacants**
- **Travaux de rénovation énergétique**
- **Accession à la propriété**

### RAVALEMENT DE FAÇADES

La Ville de Mont de Marsan souhaite encourager les propriétaires à rénover leurs façades dans le coeur de ville (périmètre restreint).

Des aides financières sont accordées jusqu'à 30% du montant des travaux.